



Conseil économique et social

Distr. générale
12 décembre 2014
Français
Original : espagnol

Commission de la condition de la femme

Cinquante-neuvième session

9-20 mars 2015

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par l'Association mondiale de psychanalyse du champ freudien, organisation non gouvernementale ayant statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu le texte de la déclaration ci-après, qui est distribué en application des paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La présente déclaration n'a pas fait l'objet d'une relecture sur le fond par les services d'édition.



Déclaration

Autonomisation des femmes et psychanalyse

Le troisième des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) approuvé par les Nations Unies en 2000 est de promouvoir l'égalité des sexes et « l'autonomisation » des femmes, cette dernière expression désignant le fait de donner aux femmes l'accès à des conditions de production égales.

Il est frappant de constater que cet objectif est l'un des plus difficiles à réaliser, selon le rapport 2012 sur les OMD, dans lequel le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, déclare : « L'objectif relatif à l'égalité des sexes reste également non réalisé, [...] la réalisation des OMD dépend dans une grande mesure de l'autonomisation des femmes et de l'égalité d'accès des femmes à l'éducation, au travail, aux soins de santé et à la prise de décision ».

En conséquence, 2010 a vu la création de ONU-Femmes, une entité qui a approuvé sept Principes d'autonomisation des femmes. ONU-Femmes et ces Principes sont une réponse conçue pour assurer cet accès, sur une base d'égalité avec les hommes.

Depuis ses débuts dans la société victorienne, patriarcale et répressive, la psychanalyse a défendu les droits des femmes. Elle a d'abord été une étude des symptômes hystériques qui « dénonçaient » cette répression, et a permis aux névroses de dire l'indicible, plaidant pour l'introduction dans le discours de ces choses qui avaient été réprimées et qui s'exprimaient sous la forme de symptômes : elle a donné une voix aux femmes, aux malades mentaux et aux enfants.

L'étude de l'hystérie a conduit Freud à étudier la nature féminine au niveau du passage de la petite fille par les identifications et les choix amoureux et sexuels infantiles – ce que l'on appelle le complexe d'Œdipe – qui façonne sa vie ultérieure et détermine un mode de satisfaction – la « pulsion » – très différent de celui de l'homme.

Le psychanalyste Jacques Lacan a poursuivi cette recherche, et démontré une différence fondamentale dans les modes de satisfaction de ces pulsions – dites « jouissance » – chez les hommes et les femmes.

Il a aussi établi la différence, utilisée dans certaines études sur le genre, entre le genre – ou « identification sexuelle » – et la « sexuation » :

- Le genre : la définition du masculin et du féminin change au travers des âges, de sorte que les identifications sexuelles infantiles diffèrent selon la manière dont la société les définit. Pour cette raison, les changements que la culture, les familles et la langue opèrent dans ce qui est défini comme un homme ou une femme ont des conséquences sur les modes de subjectivation : une société patriarcale créera un rôle distinct pour les femmes, tandis qu'une société matriarcale ou démocratique en créera un différent;
- Sexuation : Lacan a identifié un mode de jouissance différent chez les femmes et chez les hommes. Chez les hommes c'est la jouissance phallique, qui implique l'union de la jouissance et du « symbolique » – le langage transmet de génération en génération toute une série de déterminations, désirs inconscients, idéaux et traditions d'orientation patriarcale. Cette jouissance phallique est orientée vers le père et a certaines caractéristiques : elle est

mesurable, quantifiable, localisée dans une partie du corps et régulée par une loi qui énonce ce qui est possible et ce qui ne l'est pas.

La femme connaît deux types de jouissance. L'une est phallique, mais il en existe un autre type, l'Autre jouissance, qui a des caractéristiques différentes : elle est opaque, indicible, non quantifiable, non localisable. Depuis des temps immémoriaux, cette jouissance s'est incarnée dans ce que l'on appelle « le mystère de la féminité ».

Lacan a montré que ce qui n'est pas compréhensible dans la jouissance des autres constitue les débuts de la ségrégation : une majorité qui croit que sa propre jouissance est universelle, normale et adéquate isole la minorité qui a un autre mode de jouissance. Telle est la racine profonde de la ségrégation des femmes : le mystère de la féminité qui incarne l'Autre jouissance a été rejeté dans toutes les sociétés, de l'Orient à l'Occident.

Ce phénomène est un mystère non seulement pour les hommes, mais aussi pour les femmes, qui sont une énigme y compris pour elles-mêmes : ce rejet vaut pour elles aussi, ce qui explique l'acceptation historique par les femmes de cette ségrégation.

Puisque la jouissance ne peut être dite, Lacan dit qu'elle ne peut qu'être mal dite : parce que la tentative de mettre quelque chose en mots échoue toujours, mais est aussi mal dite, cette chose est rejetée. Cette ségrégation est le commencement de la violence sexiste, qui va de ses formes sociales cachées jusqu'aux formes criminelles.

Que valent ces considérations pour l'autonomisation des femmes?

La psychanalyse étudie les différences entre les hommes et les femmes dans leurs façons d'établir des rapports avec autrui et leur fonctionnement au sein de la société : dans le travail, l'occupation d'un poste de gestion, l'étude, les relations avec les collègues, les supérieurs et les subordonnés, les relations avec leur famille, la politique, les liens affectifs, etc.

La psychanalyse distingue le genre – qui est modifiable avec les identifications sociales – et la sexuation – les modes de jouissance et leurs conséquences – et étudie comment l'accès des femmes aux moyens de production change une chose qui précédemment avait un caractère patriarcal. Miller a parlé de la « féminisation du monde » : cela implique que l'Autre jouissance modifie le social.

Ceci est déterminé par la chute de la société patriarcale – la logique du tout et de l'exception – fondée sur le système de l'Égo distinct, tous les autres étant égaux : la figure de Dieu, le patron, le père, ont changé avec la survenue de la science et des révolutions démocratiques. Lacan, renvoyant à l'effritement de la figure du père, appelle cela le « déclin de la fonction paternelle ».

Toutefois, ce phénomène transporte un risque : la chute du père n'implique pas l'avancement des femmes, mais une plus grande homogénéisation, un effacement de la différence entre les modes de jouissance. Cela ne crée pas une place pour le féminin, mais le conduit soit à s'identifier au masculin soit à adopter une position rigide que Lacan a appelé un « ordre de fer ».

Le féminin, dans la mesure où son Autre jouissance n'est pas déterminée par les traditions et les idéaux impliqués par la jouissance phallique, a ses propres

conséquences psychologiques, que la psychanalyse étudie. Elles ne sont pas fixes et varient d'une femme à l'autre, mais forment une orientation :

- Plus de souplesse vis-à-vis des figures de pouvoir;
- Moins de besoin d'équilibre et d'homéostasie et moins de tendance à la routine;
- Moins de tendance à l'uniformité et à l'identification au groupe;
- Meilleure observation du détail;
- Présence de liens affectifs, et plus de respect des différences;
- Utilisation démocratique de l'autorité;
- Moindre dépendance envers les possessions matérielles et les emplois;
- Plus d'intrépidité : capacité à prendre des risques sans crainte des pertes possibles;
- Capacité créative, moindre soumission aux règles traditionnelles ou préétablies;
- Renvoi aux idéaux singuliers plutôt que de la masse;
- Défense acharnée de ses proches : enfants, famille.

On voit que la recherche psychanalytique sur les conséquences de la jouissance féminine peut être précieuse pour l'autonomisation des femmes. L'égalité des genres peut grandement en bénéficier si ces différences sont acceptées. Si elles ne le sont pas, il y a un risque que les femmes expérimentent ce qui se produit dans de nombreuses sociétés : souhaitant s'identifier aux hommes, elles écrasent leur propre mode de jouissance. Il s'ensuit une « femme phallique », avec tous les symptômes que cela implique : raidissement de ses caractères masculins, difficultés dans les relations amoureuses, perte de créativité, symptômes physiques, compétitivité exagérée, etc.

Parvenir à l'égalité tout en respectant ces différences serait une façon de parvenir à ce que les sept principes de l'autonomisation des femmes d'ONU-Femmes se résument dans la phrase « Pour les entreprises aussi, l'égalité est une bonne affaire », puisque faire la différence entre l'égalité et la diversité des genres montre comment l'accès des femmes aux moyens de production change le fonctionnement de ces derniers : « la diversité des sexes permet aux entreprises de montrer qu'il est possible de concilier intérêt individuel et intérêt commun ». Lorsqu'elle rejoint la quête de l'égalité, la psychanalyse souligne la diversité des genres, source de changements dans la société.

En conclusion, les études psychanalytiques peuvent contribuer à l'autonomisation des femmes en identifiant les éléments qui distinguent le féminin et en décrivant comment ils modifient et enrichissent les moyens de production.

Notre suggestion pour ONU-Femmes est donc la suivante : mener une recherche conjointe à propos des conséquences de la jouissance féminine sur la façon dont les femmes bâtissent leurs relations et trouvent leur position au sein d'une entreprise afin de parvenir à leur autonomisation tout en respectant leurs différences.